

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

➤ **ACHETEUR**

- La carte nationale d'identité
- Carte de sécurité sociale
- S'il existe déjà une société : copie des statuts*

➤ **VENDEUR**

- Extrait k-Bis de la Société
- Copie des statuts
- Copie du bail commercial
- Acte d'achat du fonds de commerce (*sauf si c'est une création*)
- Copie des trois derniers comptes annuels
- Chiffre d'affaires depuis le premier jour de l'exercice à ce jour
- Liste des contrats vendus
- Liste des salariés
- Les dernières fiches de paie des salariés
- Liste du matériel vendu
- Licence, autorisation ou tous autres documents en cas d'activité réglementée*

➤ **Autres informations**

- Prix de la vente
- Valeur du matériel listé
- Montant de la somme à verser au moment de la promesse
- Autres informations utiles